

Carte d'identité

D'une altitude moyenne de 830 m, le site des « Prairies humides du Pont Est » se trouve au cœur du plateau de Millevaches, sur les contreforts du Massif-Central en Corrèze. Le site occupe le fond de vallée granitique, traversée par la Vézère, entre le bourg de Saint-Merd-les-Oussines et le site de l'Etang des Oussines, Réserve Naturelle Régionale de la Haute Vallée de la Vézère. Cette zone, située en tête de bassin versant, est accessible soit au sud-ouest depuis le village, soit à l'est par l'Etang des Oussines. Concernant environ 65 ha, elle est caractérisée par des milieux agropastoraux secs et des parties plus humides, quelques surfaces de plantations résineuses et par un riche patrimoine bâti lié à l'usage de l'eau. Le CEN est propriétaire d'environ 6 ha sur ce site.



Les richesses du site

Le site des « Prairies humides du Pont Est » comporte des milieux à forte valeur patrimoniale qui sont reconnus d'intérêt communautaire à l'échelle européenne :

- La prairie humide acidiphile est une végétation typique des parcelles humides pâturées de manière extensive sur le plateau. Milieux de transition marqués par la présence plus ou moins importante des sphaignes, elles évoluent naturellement vers des formations de tourbières hautes tout aussi caractéristiques. Sur le site, elle se rencontre dans le fond de la vallée, aux abords de la Vézère et des ruisseaux.
- La tourbière haute active, favorisée par un climat froid, des précipitations importantes, une topographie en cuvette à fond plat, un sous-sol granitique imperméable et acide, est, elle, dominée par les sphaignes. Ces mousses, capables de stocker 30 fois leur poids sec en eau, participent activement à la production de tourbe (accumulation de matière organique). Les groupements végétaux y sont très diversifiés et accueillent de nombreuses espèces inféodées à ces milieux. Présente sur seulement quelques centaines de m² sur le site, son maintien en bon état de conservation est assuré par du pâturage bovin. Au contraire lorsque les parcelles sont abandonnées ou drainées, la Molinie bleue devient domi-



La Vézère et sa ripisylve bien développée

nante et forme des touradons entraînant la diminution de la biodiversité typique des tourbières.

- La pelouse acidiphile à Nard est une formation végétale rase, riche en espèces végétales et insectes. Cet habitat, entretenu par l'activité pastorale extensive, a largement diminué ces dernières décennies au profit des plantations résineuses ou des prairies artificielles. Elle se rencontre encore dans ce site sur les versants.

- La Vézère, dont les eaux sont courantes, fraîches, acides et pauvres, offre un milieu propice au développement d'herbiers aquatiques adaptés à ces conditions. La Littorelle à une fleur et la Truite fario, espèces remarquables de ce milieu, sont présentes sur le site.

- La ripisylve, formation arborescente se développant en linéaire le long des cours d'eau, présente une grande diversité floristique. Elle accueille des espèces peu communes sur le plateau de Millevaches comme le Vêrâtre blanc. La ripisylve est belle représentée le long de la Vézère sur ce site.



Tourbière haute active et suintement à Narthécie des marais

Statut et réglementation

Le site des « Prairies humides du Pont Est » est inclus dans plusieurs périmètres d'inventaires ou de classements. Il se trouve notamment au sein du site Natura 2000 « Landes et zones humides de la Haute Vézère » (ZSC FR7401105). Ce programme permet d'œuvrer pour la préservation de milieux et d'espèces rares et menacés en Europe. Il est animé par le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin, depuis 2003. En France, cette préservation est basée sur le volontariat des propriétaires et des gestionnaires, auxquels les animateurs proposent des actions de restauration ou de gestion, en contrepartie d'incitations ou d'aides financières.

Il abrite plusieurs espèces rares, menacées, voire protégées par les lois françaises et européennes, comme par exemple la Littorelle à une fleur, le Pic noir, la Loutre d'Europe et de nombreuses autres espèces.

Pour la préservation de l'eau : en France, certains travaux effectués en milieux humides ou aquatiques sont soumis à la loi sur l'eau, par le biais de simples déclarations ou de demandes d'autorisation auprès de l'Etat (Direction Départementale des Territoires).



Partenaires financiers

Pont en pierre

Le CEN Limousin

Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics...). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée. Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage...). Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public. Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une centaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.



Prairies humides du Pont Est

Saint-Merd-les-Oussines, 19



Le CEN Limousin est membre de :



Fiche de site

80